



# Union Sportive de l'enseignement du Premier degré

22, Rue A. Marty – CS 60113 - 11890 Carcassonne Cedex 9 / Tél. 04 68 11 43 18 / usep@ligue11.org



## Campagne d'Affiliation 2026 / 2027 (Du 1<sup>er</sup> septembre 2026 au 31 octobre 2027)

ASSOCIATION USEP :

ÉCOLE(S) CONCERNÉE(S) ( R.P.I. / REGROUPEMENT / AUTRES)

R.N.A de l'association : W 11

ADRESSE POSTALE :

(POUR L'ENVOI DU  
COURRIER)

CODE UAI ( R.N.É DE L'ÉCOLE ) :

COURRIEL ÉCOLE :

CORRESPONDANT USEP ADULTE (NOM - Prénom):

COURRIEL :

TÉLÉPHONE :

	Nom	Prénom	Adresse postale	Courriel	Téléphone
Président	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Secrétaire	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Trésorier	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Notre association est le support associatif pour gérer l'argent de l'école : OUI  NON  (Si OUI l'affiliation doit être enregistrée avant le 31 octobre de l'année scolaire en cours)

Notre école a besoin d'un [contrat d'assurance établissement avec l'USEP](#) : OUI  NON  (Si OUI compléter, signer, envoyer par mail, le bordereau de souscription dès que possible)

Nombre d'adhésions enfants dans l'association d'école	Taux individuel d'adhésion par enfant	Tarif individuel d'affiliation par adulte (minimum 2 par classe)	Tarif fixe pour une affiliation de l'association	<i>Chaque classe affiliée à l'USEP bénéficiera au maximum de 4 remboursements de frais de transport en fin d'année scolaire, répartis selon les taux suivants :</i>				
				R.I.€ 1	R.I.€ 2	R.I.€ 3 ou Rencontre Cycle	Rencontre de secteur / de circonscription	Rencontre départementale
1 à 25	6,15 euros	15,30 euros	20,50 euros	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>100%</b>	<b>50%</b>	<b>100%</b>
26 à 50	5,90 euros							
51 à 75	5,65 euros							
76 à 100	5,40 euros							
Supérieur à 100	5,15 euros							

**RÈGLEMENT :**

En consultant les tarifs ci-dessus merci de compléter votre tableau d'affiliation ci-dessous :

Selon le montant total, libellez votre chèque à l'ordre de : *Comité Départemental USEP Aude* ou par virement bancaire (R.I.B USEP 11)

		TOTAL
Nombre de licences enfants dans l'association	<input type="text"/> x <input type="text"/> €	<input type="text"/>
Nombre de licences adultes dans l'association	<input type="text"/> x <b>15,30 €</b>	<input type="text"/>
Adhésion fixe pour une association	<b>20,50 €</b>	<b>20,50 €</b>
		TOTAL GÉNÉRAL : <input type="text"/> €

*Répartition des effectifs : pensez à nous transmettre vos listes d'élèves sous forme numérique (format .csv / extraction via ONDE)*

Nombre d'adhérents enfants	Elémentaire		Elémentaire	Elémentaire	
	Filles	Garçons		Filles	Garçons
Maternelle	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
			Nombre total de licence enfant:	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<i>Important : n'oubliez pas de compléter et de signer le formulaire de licence adulte pour tous les licenciés adultes</i>					
Nombre d'adhérents adultes	Enseignants		Enseignants	Enseignants	
	Femmes	Hommes		Femmes	Hommes
Enseignants	<input type="text"/>	<input type="text"/>	ATSEM / AESH / Parents d'élèves...	<input type="text"/>	<input type="text"/>
			Nombre total de licence adulte :	<input type="text"/>	<input type="text"/>

# Demande d'affiliation d'une association scolaire à l'Usep et à la Ligue de l'Enseignement



## Vie sportive

Précisez si le projet et les activités Usep sont inscrits au projet d'école.  
 Oui  Non

## Honorabilité des licenciés Adulte

En respect des obligations des fédérations sportives sur la vérification d'honorabilité des adhérents titulaires d'une licence Usep, nous rappelons que l'Usep transmet aux services de l'Etat tous les éléments constitutifs afin de procéder au contrôle d'honorabilité au sens de l'article L 212-9 du code du sport.

**Les données à caractère personnel recueillies par La Ligue de l'enseignement font l'objet de traitements dont les finalités sont les suivantes :** Réception et gestion de la demande d'inscription / Gestion du processus d'affiliation de l'Association / Gestion de l'adhésion des membres de l'association / Suivi et amélioration de la relation partenariale / Transmission d'informations sur les services et prestations de La Ligue de l'Enseignement / Respect de l'obligation de lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et la lutte contre le terrorisme.

**Vous disposez des droits suivants sur vos données personnelles que vous pouvez exercer à tout moment à l'adresse suivante: [dpo@laligue.org](mailto:dpo@laligue.org) :** Droit d'accès et de rectification / Droit de suppression / Droit d'opposition / Droit à la portabilité de vos données / Droit à la limitation des données personnelles / Droit de retirer votre consentement / Droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL / Droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé des données.



## Assurance de l'association scolaire

L'USEP a souscrit un contrat d'assurance auprès de la MAIF (Raqvam Associations & Collectivités) afin de couvrir, via la licence USEP, l'ensemble des activités organisées par la fédération, ses comités départementaux et régionaux, ainsi que ses associations affiliées.

Ce contrat inclut notamment les garanties suivantes : responsabilité civile, individuelle accident, assistance et protection juridique.

Tous les détails sont consultables sur : <https://associations.usep.org/>

### Contrat d'établissement

Dans le cadre du contrat fédéral MAIF, les écoles rattachées à une association USEP peuvent bénéficier de la garantie «contrat d'établissement».

Lorsque l'effectif de l'association correspond à celui de l'école, cette garantie s'applique à l'ensemble des activités menées au sein et en dehors de l'établissement, sur simple demande du directeur, et sans cotisation supplémentaire.

Si l'association affiliée ne regroupe qu'une partie des élèves de l'école, cette garantie peut être étendue à tous les élèves en réglant une cotisation spécifique pour chaque élève non licencié USEP.

Chaque école doit remplir une demande de souscription. Tous les détails sont consultables sur : <https://associations.usep.org/>

Pour les territoires de Mayotte, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française, de Wallis-et-Futuna et de la Guyane, l'affiliation à l'USEP ne comprend pas de garanties d'assurance. Il revient donc à chaque association de prendre les dispositions nécessaires pour souscrire les assurances obligatoires ou recommandées, afin de garantir la protection de ses membres et de ses activités.



### Merci de retourner ce document

par courrier à :

COMITE DÉPARTEMENTAL U.S.É.P. Aude  
22 rue Antoine MARTY - CS 60113  
11890 CARCASSONNE CEDEX 09

par mail à : [usep@ligue11.org](mailto:usep@ligue11.org)

Date:

Signature:

### Signature du demandeur

Je reconnais avoir pris connaissance de la notice descriptive du contrat Raqvam et j'accepte les conditions d'affiliation à l'association USEP.

J'atteste avoir reçu l'autorisation des responsables de l'association de communiquer leurs informations personnelles dans ce document.

NOM – Prénom:

<b>VALIDATION DEPARTEMENTALE</b> Tampon dateur de réception du dossier par le service affiliation	
Date de validation de la première affiliation	<input type="text"/>
N° d'affiliation	<input type="text"/>

